

ELECTIONS DEPARTEMENTALES20 & 27 JUIN 2021

Rassemblement des démocrates, progressistes, indépendants et centristes

MAJORITE PRESIDENTIELLE

Canton de Mamers



Laurent NOË (titulaire)

Adjoint au maire d'Arçonnay et cadre à la Caisse d'Allocations Familiales.

Sylvie CHÂBLE *(titulaire)*

Gestionnaire de clientèle à la Caisse d'Epargne.

Audrey VÉLICOU (remplaçante)

Chef d'entreprise.

Hugo LESAGE (remplaçant)

Responsable de magasin et chef des ventes.

Arçonnay

Mamers

Congé-sur-Orne

Mamers

www.sarthensemble.fr

Les grandes lignes de notre programme

Mettre en œuvre un véritable plan de santé départemental pour ne plus avoir de déserts médicaux en Sarthe au cours du prochain mandat

La Sarthe est partout ou presque en situation de désert médical. La carte de l'agence régionale de Santé atteste que le département de la Sarthe est considéré comme prioritaire par rapport à tous les départements des Pays de la Loire.

Pour y remédier, le conseil départemental devra recruter des médecins salariés, en grande partie généralistes, qui pourront être accompagnés d'autres professionnels de santé dans des centres de soins et assurer des tournées dans les communes pour les personnes ne pouvant se déplacer.

Le recours à l'e-santé doit se développer

beaucoup plus rapidement en subventionnant les villes, les pharmacies et les infirmières qui souhaitent s'équiper d'appareils de téléconsultations à distance. Il en va de même des collèges qui doivent pouvoir tous posséder ce type de télécabines médicales. Ces appareils, en liaison directe avec un médecin, permettent de prendre la tension,

la température, de mesurer les battements du cœur, le taux d'oxygène dans le sang ou encore d'analyser les problèmes de peau et le patient est en lien direct avec un médecin au moyen d'un écran visuel. Le plan actuel de développement de la télémédecine du conseil départemental, en lien avec le conseil régional, le pôle métropolitain et l'agence régionale de santé, ne porte que sur 800 000 € et 27 établissements médicosociaux sarthois. Il faut aller au-delà.

Impulser une relance sociale dans le département de la Sarthe

La solidarité se joue d'abord à l'échelle départementale. Chefs de file des solidarités, les départements sont essentiellement et de plus en plus orientés vers l'action sociale et médico-sociale.

Elle représente plus de la moitié de leur budget, soit près de 36 milliards d'euros (budget de l'État : 300 milliards).

Chaque département dépense ainsi en moyenne 556 euros par habitant. Les mesures de solidarité comprennent le revenu de solidarité active (30 % du budget), l'aide aux personnes âgées (23 %), l'aide aux personnes handicapées (23 %) et la protection de l'enfance (22 %). La Covid a révélé l'urgence de repenser et revitaliser notre politique sociale.

De nouveaux publics sont touchés et les bénéficiaires traditionnels ne sont pas toujours correctement accompagnés. L'approche qui consiste à se contenter de verser des aides doit être repensée : la relance est l'occasion d'investir mieux et d'orienter les bénéficiaires vers de nouvelles solutions adaptées à leurs besoins. Les dépenses supplémentaires seront amorties par les gains permis par l'amélioration du niveau scolaire, la prévention en matière de santé, d'insertion dans la vie active (pour les bénéficiaires du RSA) ou de prise en charge précoce et adaptée de nos aînés.

Nous signerons alors un Pacte

avec l'État pour bénéficier de financements supplémentaires de la Relance.

En retour, le département investira massivement.

Proximité

Etre au plus proche de vos préoccupations :

- En tenant une permanence une fois par mois dans une commune différente, sur le canton.
 - En mettant en place un comité local de citoyens volontaires.

Egalité

Assurer un accès pour tous aux services du Conseil départemental :

• **Sécurité publique :** Garantir une intervention des pompiers, compétence départementale, dans les 15 minutes.

 Mais aussi, maintenir la gratuité des interventions pour l'élimination des nids de guêpes.

· Accès aux aides sociales à l'autonomie :

- Mieux détecter les personnes n'ayant pas recours aux aides auxquelles elles pourraient prétendre.
- Garantir un véritable accompagnement social par un travailleur social du conseil départemental pour les bénéficiaires du RSA.

Simplicité

Faciliter les relations entre vous et nous

- Faciliter l'accès à l'information sur les offres culturelles et sportives du département et particulièrement dans notre canton.
- Expliquer de manière vérifiable les raisons du refus d'une prestation du conseil départemental (par exemple, l'Aide Personnalisée à l'Autonomie APA). L'élu pourra en vérifier le bien-fondé et vous rencontrer pour être l'intermédiaire entre vous et les services du conseil départemental.
- Simplifier l'utilisation des chèques 72 distribués aux collégiens. Actuellement, ils sont peu utilisables en dehors de Mamers et Marolles-les-Braults.
- Echanger avec vous, par internet, une fois par trimestre pour rendre compte de notre action et écouter vos besoins.



Chères électrices, chers électeurs, en tant que chef de file des élections départementales pour la majorité présidentielle, je souhaitais vous dire combien nous avons pris soin de vous proposer des candidats nouveaux, compétents et implantés dans leurs territoires.

Faites confiance à Sylvie Chable et Laurent Noé pour rejoindre la nouvelle majorité départementale pour un nouveau souffle en Sarthe. Soyons ensemble, bien sincèrement.

Nicolas Cloüet (Chasseguet)



Sarth'Ensemble



sarth_ensemble



@Sarth_Ensemble